

Au sein de l'hémisphère

Les États-Unis sont le plus proche voisin, le meilleur client et le plus puissant allié du Canada. Cependant, les intérêts canadiens et américains diffèrent à plus d'un égard important, comme l'ont fait ressortir les difficiles négociations du début de l'année sur l'avenir du commerce des automobiles et de la production de défense. La bonne conduite de ces relations qui englobent un vaste ensemble de questions allant de la défense stratégique à la pollution des Grands lacs (accord signé en 1972), constitue le plus grand défi que le Canada ait à relever en politique extérieure. En octobre 1972, le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures publiait, avec l'approbation du Cabinet, une étude intitulée «Options pour l'avenir» où il concluait que le Canada devrait, pour maintenir à la fois son indépendance et ses bons rapports avec les États-Unis, poursuivre une stratégie générale visant, au long terme, à développer et à renforcer l'économie canadienne et d'autres aspects de la vie nationale. A cette fin, le Canada devrait d'abord compter sur ses ressources en place plutôt qu'à l'étranger, mais cela n'éliminerait nullement le besoin d'un effort concerté pour diversifier et élargir ses relations étrangères, notamment dans les domaines économique, technique et culturel avec les pays d'Europe de même qu'avec l'Amérique latine, l'Asie et le Tiers-monde. Les nouveaux rapports de puissance dans le monde, dont il est fait état précédemment, pourraient faciliter cet effort de diversification.

Perspectives à plus long terme

Diversifier les intérêts canadiens sera une longue tâche, car il est peu probable que les relations économiques du Canada avec l'étranger changent subitement d'orientation. Par ailleurs, les tâches diplomatiques du Canada en 1972 ont été nombreuses et variées. On a travaillé activement à renforcer nos liens avec l'Europe au moyen de consultations avec la Commission économique européenne et avec les autorités des pays de la Communauté européenne élargie. La représentation diplomatique canadienne auprès de la Communauté européenne à Bruxelles a été augmentée et élevée au

rang d'ambassade distincte. Le Canada a participé aux préparatifs de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe et aux négociations sur les réductions mutuelles et équilibrées des forces; à des échanges de visites avec plusieurs pays de l'Europe de l'Est; à des rencontres bilatérales sur la science et la technique avec la République fédérale d'Allemagne et la Belgique; à des programmes de coopération culturelle et technique avec la France; à des échanges industriels et à des programmes de coopération culturelle avec l'URSS. Notons aussi le renouvellement de l'accord commercial canado-soviétique et, fait sans doute plus réjouissant encore pour le public canadien, la difficile victoire remportée par l'équipe du Canada sur l'équipe de hockey soviétique.

En Asie, il y a eu avec la République populaire de Chine toute une série d'échanges dont le point culminant a été la Foire commerciale canadienne, ouverte au mois d'août à Pékin en présence du Secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Le Canada a établi des relations diplomatiques avec le Bangladesh et consacré à ce nouveau pays un important programme d'aide. Le commerce avec le Japon s'est accru au point que ce pays est à la veille de remplacer la Grande-Bretagne comme notre deuxième partenaire commercial.

Le Canada a continué en outre d'intensifier ses relations avec l'Amérique latine en s'associant à l'OECA à titre d'observateur permanent, et à la Banque interaméricaine de développement comme membre de plein droit. La participation du Canada aux institutions du Commonwealth et de la Francophonie a permis à beaucoup de Canadiens des deux langues de s'associer à des échanges internationaux reflétant leurs intérêts professionnels et culturels particuliers.

Outre leur souci traditionnel de maintenir la paix et la sécurité internationales, les Nations Unies se préoccupent de plus en plus de questions telles que l'aide et le commerce, l'environnement, les eaux territoriales, les ressources de la mer, l'espace extra-atmosphérique et, particulièrement à l'OACI, la protection des avions commerciaux contre la piraterie aérienne. Les délégations canadiennes ont pris une part active à l'étude de ces questions en 1972, jouant aussi un rôle de premier plan dans l'examen de questions de sécurité telles